

Réf: Dossier 392872

Avis de constitution

SOCIETE « K .A CONSTRUCTION » en abrégé « K.A.C »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SONGON, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/25025, et enregistrés au CEPICI le 11/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « K .A CONSTRUCTION » en abrégé

« K.A.C »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

La construction immobilière
Assainissement et reprofilage de chaussée
Electricité
Plomberie
Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

La construction des maisons, assainir et
reprofilier des chaussées, faire l'installation électrique et
plomberie des bâtiments, divers

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SONGON, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KONE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02636 du 13/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

